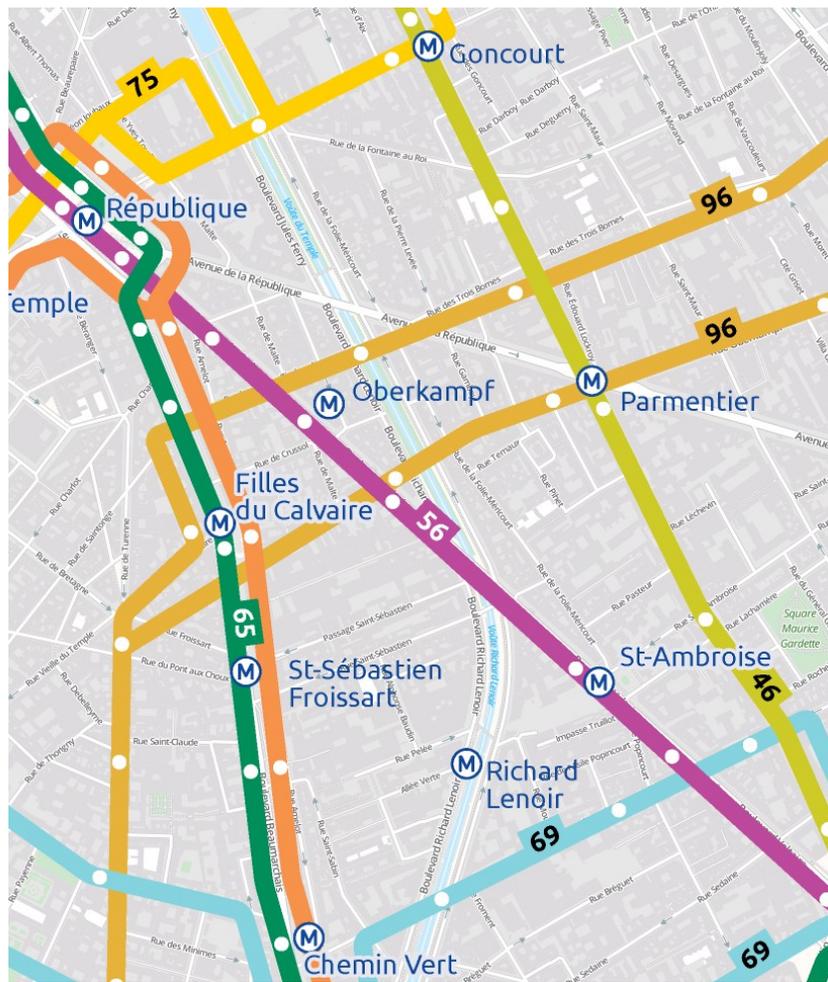


03

Mobilité et infrastructures

Les transports en commun

Le métro et les bus



Le quartier possède un excellent maillage des transports en commun. Le réseau de métros et bus se complètent afin de desservir tout le quartier.

La présence de la place de la République permet l'accès à une offre multimodale dense.

Les aménagements cyclables

Aménagements cyclables existants



Niveau de sollicitation



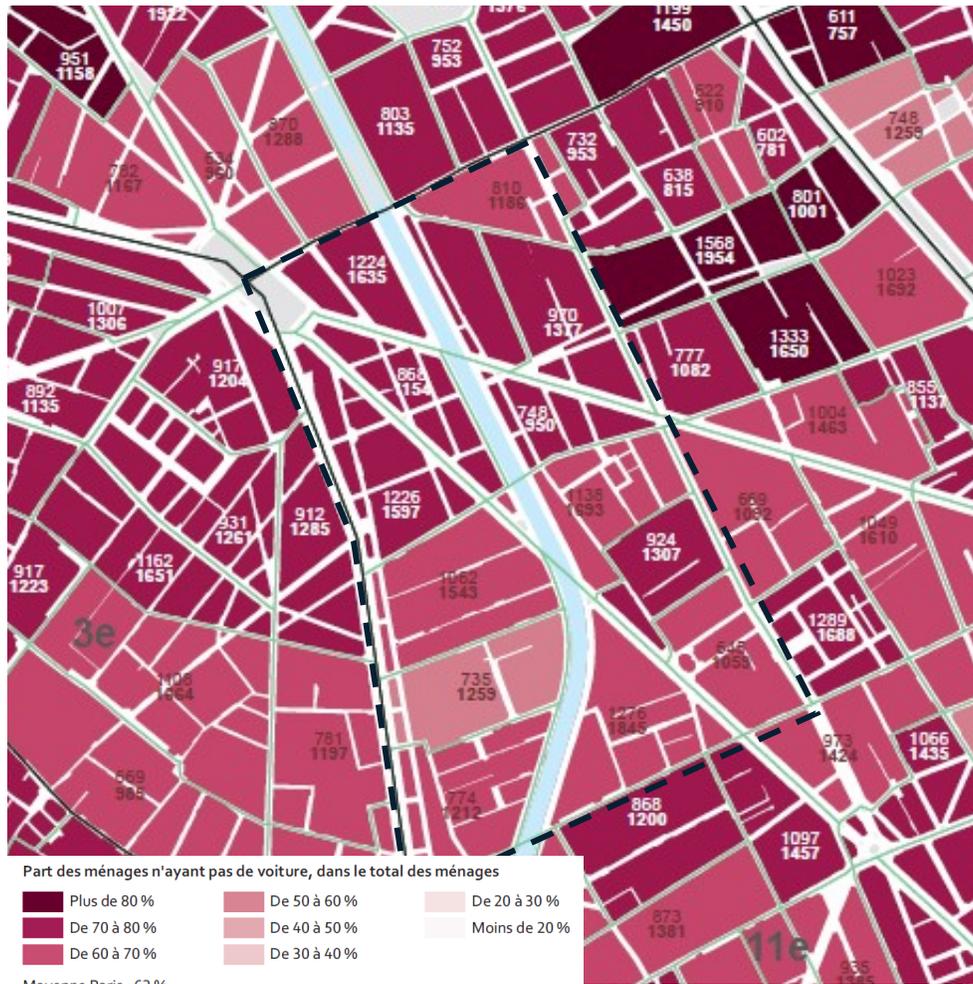
Une forte fréquentation par les cyclistes des boulevards Voltaire et Richard Lenoir grâce aux aménagements cyclables. On constate également une augmentation de la fréquentation sur République depuis la création de la piste cyclable temporaire.

Fréquentation vélo

-  Axe fortement fréquenté
-  Axe très fréquenté
-  Axe moyennement fréquenté
-  Axe peu fréquenté

Taux des ménages sans voiture

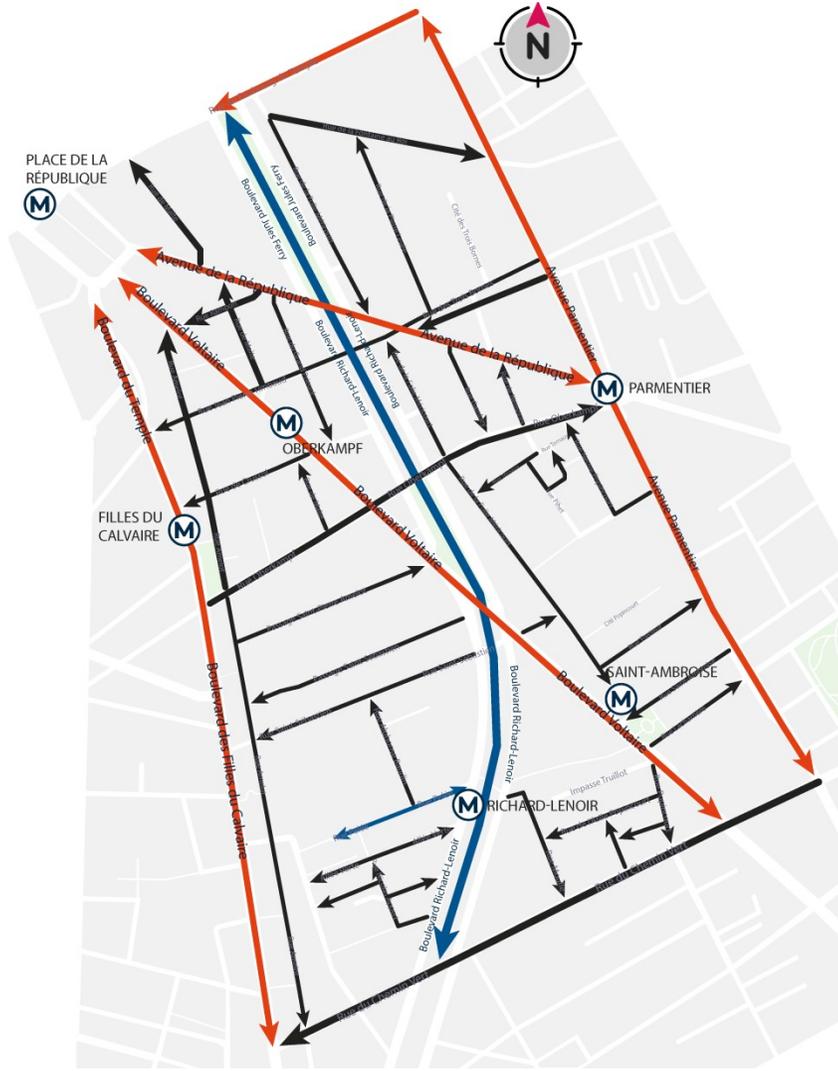
Carte publiée en janvier 2017 (APUR)



Le taux des ménages sans voiture avoisine en moyenne les 62% sur le quartier.

Il est dans la moyenne parisienne qui est aussi de 62%.

Les sens de circulation automobile



- Sens unique →
- Double sens ↔
- Axes inter-quartier ↔

Les axes inter-quartier comme l'avenue de la République, l'avenue Parmentier ou encore le boulevard Voltaire relient le quartier République-Saint Ambroise à d'autres secteurs.

Niveaux de sollicitation des infrastructures



Largeur des rues

Sources : Ville de Paris, Apur



Intensité du trafic routier

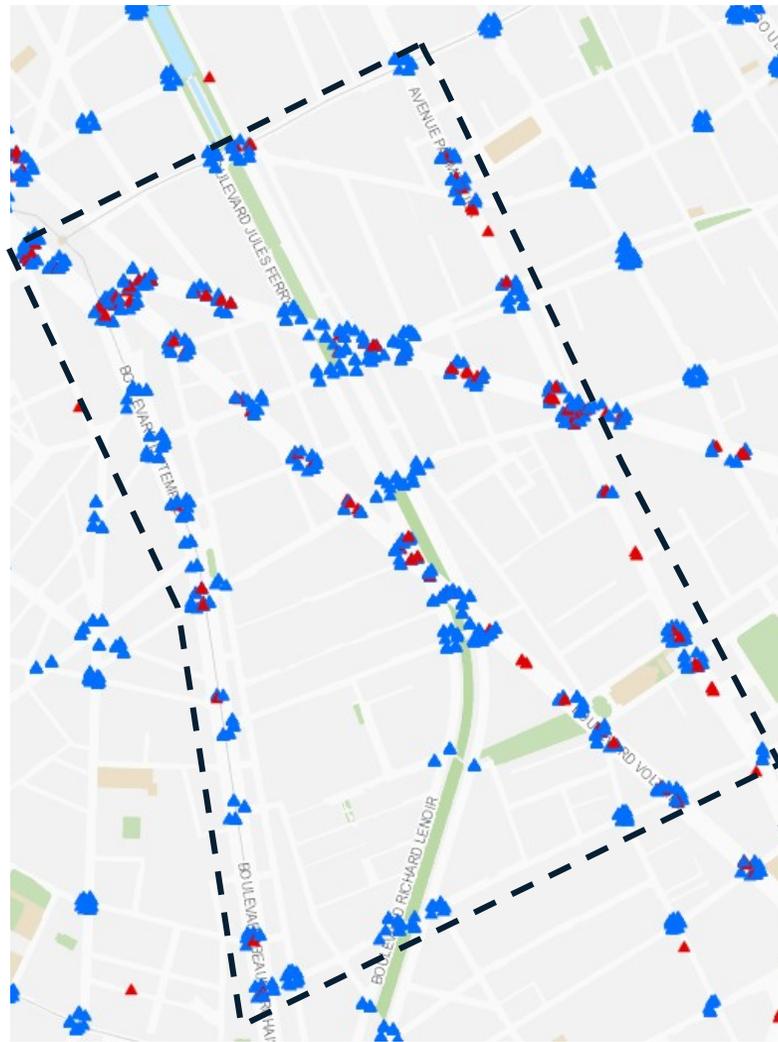
Source : Ville de Paris

On constate un fort trafic routier sur les grands axes comme Parmentier ou République.

Les rues Oberkampf, Jean Pierre Timbaud, Chemin Vert sont très fréquentés par rapport à leurs dimensions.

Elles permettent de traverser du nord au sud le quartier et le 11^{ème} arrondissement.

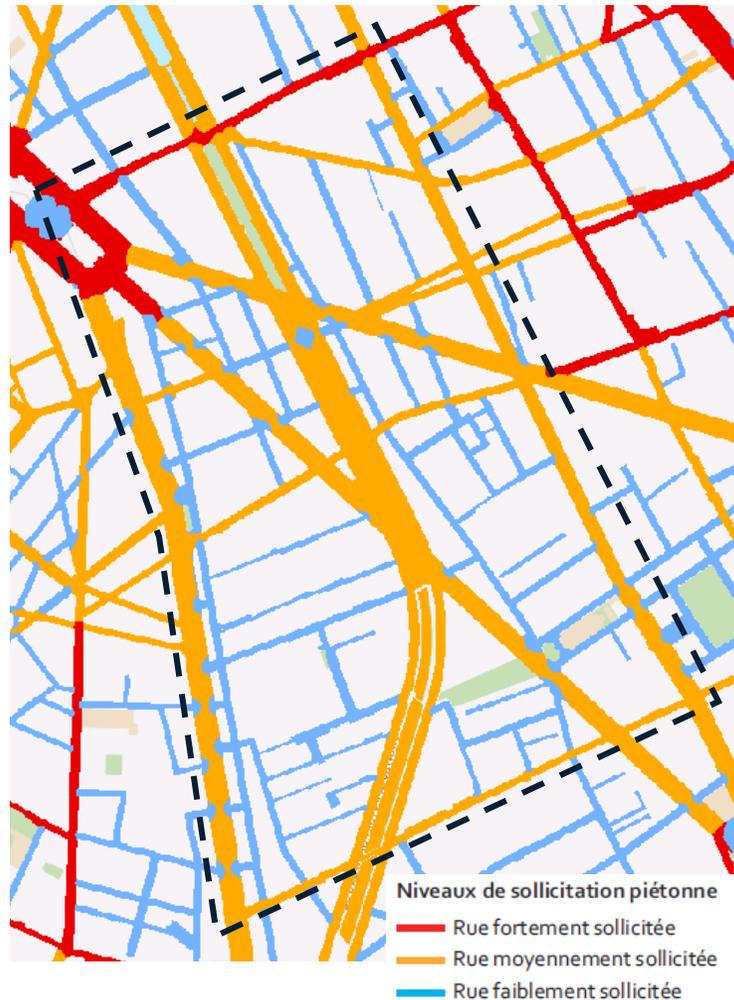
Cartographie de la signalisation lumineuse tricolore



Cette carte recense les différents carrefours équipés de signalisation lumineuse tricolore. Elle est à mettre en lien avec la carte d'intensité de trafic afin de réduire la quantité de signalisation lumineuse tricolore.

- Signalisation Lumineuse Tricolore
- ▲ Signalisation Lumineuse Tricolore
 - ▲ Signalisation Complémentaire

Niveaux de sollicitation des infrastructures



La largeur des trottoirs est globalement adaptée à l'intensité de sollicitation avec une exception sur la rue de la Fontaine au Roi, le côté pair de Jules Ferry et le Faubourg du Temple.

Les axes très fréquentés sont les rues avec une densité commerciale forte. Nous avons pour exemple la rue Oberkampf.

Part des trottoirs sur la voie

Carte publié en janvier 2017 (APUR)



Cette carte a pour but de montrer la répartition des espaces dédiés pour les piétons.

On constate qu'en moyenne 50% de l'espace public est dédié à la voirie (stationnement inclus). Pourtant l'automobile ne représente que 13% de la part modale des déplacements. (APUR, 2017)

Répartition des trottoirs sur les rues (en %)

- 40 % et moins
- De 40 à 50 %
- De 50 à 60 %
- Plus de 60 %

Sources : Ville de Paris, Apur

Trottoirs non accessibles ou étroits

Carte publié en janvier 2017 (APUR)



En rouge et orange sont identifiés les trottoirs non accessibles aux personnes à mobilité réduite (respectivement moins d'1,40m avec potelet et moins d'1,40m).

En rose sont identifiés les trottoirs étroits qui ne permettent pas le croisement entre deux fauteuils roulant avec une largeur comprise entre 1,4 et 1,8m (Cf. arrêté du 15 janvier 2007 modifié).

Largeur de trottoir (m)

- Trottoir de moins d' 1,40 m avec potelets
- Trottoir de moins d' 1,40 m
- Trottoir compris entre 1,40 et 1,80 m

Sources : Ville de Paris, Apur

Compétences voirie : Maire de Paris – Préfecture de Police



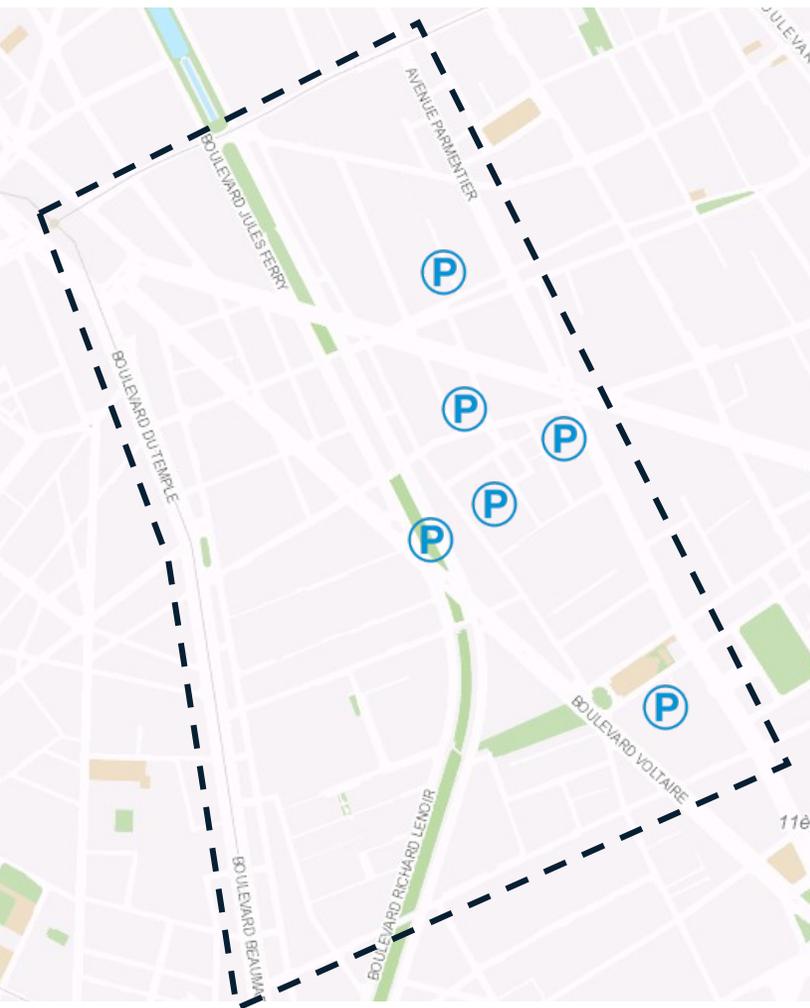
Les boulevards Voltaire, Temple/ Beaumarchais/ Fille du Calvaire sont sous la compétence de la ville de Paris mais avec avis de la préfecture de Police.

Le reste des voies du quartier sont en compétence ville de Paris sans prescription ou avis de la préfecture de Police pour la circulation.

- Préfecture de Police (PP)
- Ville
- Ville + Prescription PP
- Ville + avis PP

Le stationnement en ouvrage

Les parcs privés



Parking Trois Bornes

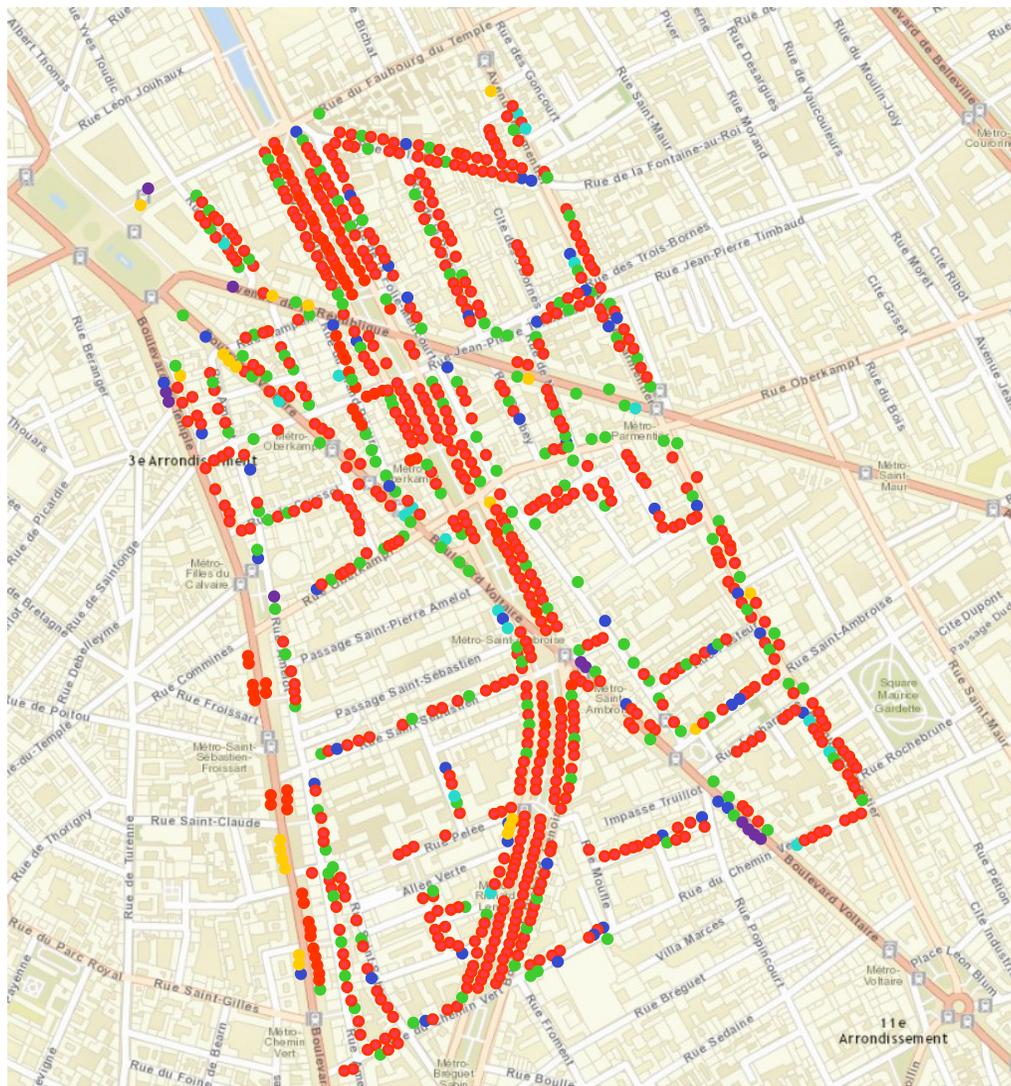


Parking sur Neuve Popincourt

Le stationnement en ouvrage vient principalement des parkings privés ouverts au public ou des parking présents dans les immeubles. Il n'y a pas de parc de stationnement concédé par la ville dans le quartier.

Tarif stationnement en surface	1j	7j	1 an	3 ans
Droit de stationnement			45€	90€
Redevance	1,5€	9€		
Nom du bailleurs	Nb de place dans l'arrondissement	Nb de place vacante dans l'arrondissement	Nb de place vacante dans le quartier	Tarif moyen mensuel
Elogie Siemp	383	30	11	88€
Paris Habitat	2196	375	11	74€
RIVP	2377	790	203	99€

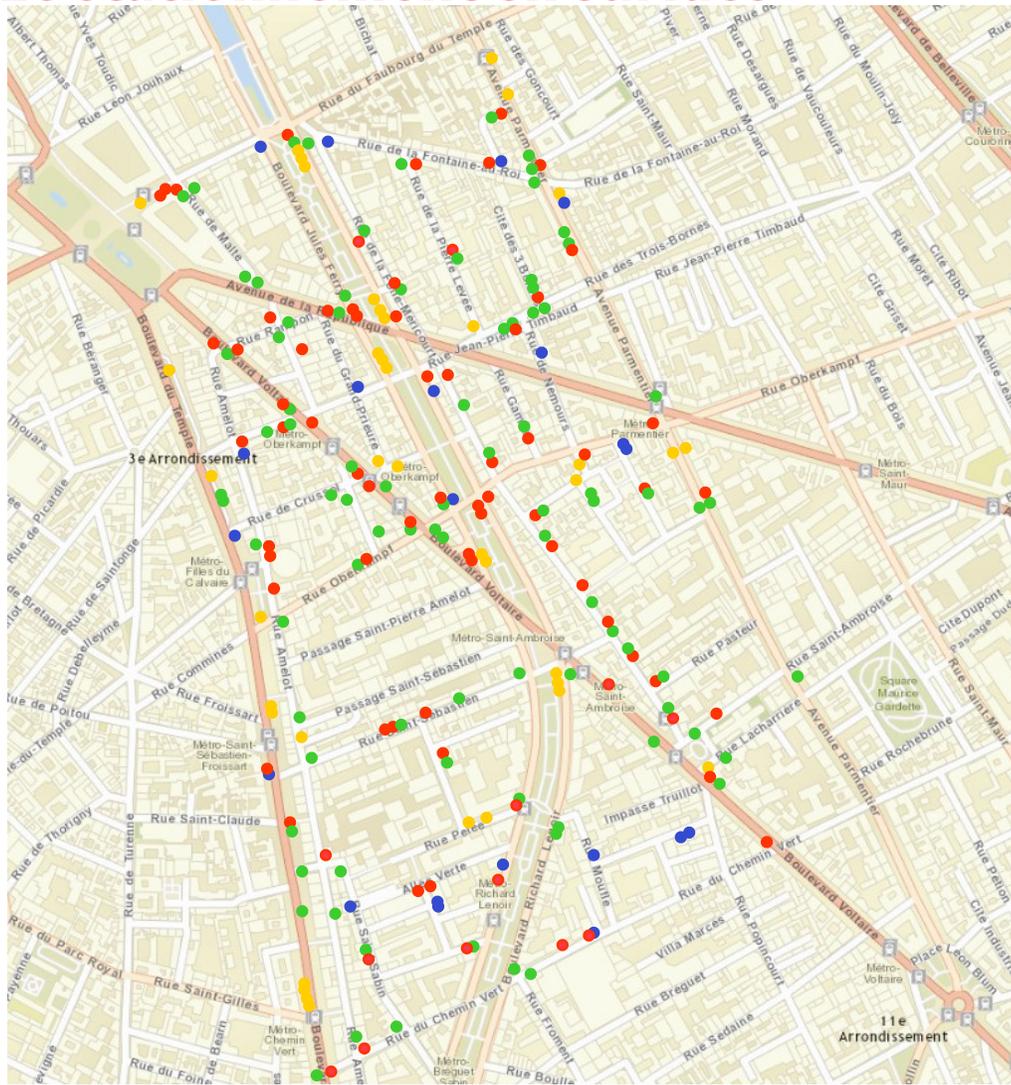
Le stationnement en surface



- Payant
- ZL
- GIG/GIC
- Véhicule partagé
- Transport de fonds
- Taxi

Le stationnement payant automobile représente au total un linéaire de voirie d'environ 7 083 ml (environ 1417 places) soit une surface reconvertible de 12 749 m².

Le stationnement en surface



- Vélo
- Moto
- Free Floating
- Vélib'

Le stationnement vélo représente au total un linéaire de voirie d'environ 390 ml (environ 946 places).

Le stationnement vélo est à renforcer :

- Autour du boulevard Richard Lenoir où les emprises sont souvent saturées.
- Sur l'avenue de la République : la pérennisation de l'aménagement temporaire va probablement faire augmenter la fréquentation vélo et le besoin en stationnement.
- Sur Faubourg du Temple : où les emprises sont souvent saturées.